



2023

RAPPORT ANNUEL

Fonds Fiduciaire du Banc d'Arguin et de la Biodiversité Côtière et Marine

Sommaire

RAPPORT ANNUEL 2023

Bilan 2023 et perspectives	4
Le mot du Directeur Exécutif	4
Le BACoMaB Trust Fund	6
Un mécanisme de financement durable	6
Plan stratégique 2018-2027	7
Territoires bénéficiaires : le littoral & la mer de Mauritanie ...	8
Bilan 2023 des subventions pour la conservation	10
Financements au PNBA	12
Financements au PND	20
Financements au PCPM	28
Bilan des financements	31
Actualités marquantes 2023 du BACoMaB	32
Capitalisation et levée de fonds	32
Gestion et évolution du portefeuille	33
Assemblée Générale du CAFE	34
Participation au congrès du RedLAC	34
Participation à la COP28	35
Participation à la Quinzaine de l'Environnement	36
Signature du contrat « Projet Nouvelles AMP »	37
Financement du projet d'Assistance Technique	37
Réunion de clôture des activités de la fondation MAVA	37
Organigramme du BACoMaB	38



Bilan 2023 & perspectives

LE MOT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Une année marquée par une augmentation des subventions accordées aux AMP

L'année 2023 a connu une augmentation du montant des subventions accordées aux bénéficiaires passant de 650 000 à environ 728 000 Euros, dont 458 000 pour le PNBA, 190 000 pour le PND et 80 000 pour le Programme de Conservation du Phoque Moine (PCPM). Les financements accordés par le BACoMaB au PNBA et au PND ont constitué

pour l'année 2023 un pourcentage de 39 % des coûts de fonctionnement courant (y compris la subvention de l'État pour le fonctionnement courant). Pour le PNBA, ce taux est de 38 % et pour le PND il est de 42 %. Concernant le Programme de Conservation du Phoque Moine, le taux est de 66 % pour les frais de fonctionnement locaux.





Dans le cadre de la levée de fonds, le BACoMaB a reçu un financement du projet Bridge pour la valorisation du Carbone Bleu du PNBA, révélé en particulier par l'étude sur la valeur des écosystèmes du PNBA, financée par l'AFD et le FFEM. Ce projet devrait permettre d'affiner les connaissances sur la dynamique de séquestration du carbone par les herbiers marins et de valoriser cet important potentiel, afin de lever des fonds additionnels sur le marché du carbone pour la conservation du PNBA. Ce projet sera mis en œuvre en collaboration avec le PNBA et les institutions de recherche compétentes.

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement du BACoMaB, une convention de financement a été signée avec la KfW pour un montant de 2 millions d'Euros. Le projet devra permettre de mobiliser une assistance technique au BACoMaB avec pour objectif de renforcer la performance du fonds et d'appuyer les bénéficiaires dans le domaine de la gouvernance et des outils de gestion. Le début de cette assistance technique est prévu au deuxième semestre 2024.



Ahmed Lefghih

Le BACoMaB Trust Fund

UN MÉCANISME DE FINANCEMENT DURABLE

Créé en 2009, le Fonds Fiduciaire du Banc d'Arguin et de la Biodiversité Côtière et Marine (BACoMaB) est un mécanisme de financement durable mis en place pour la sauvegarde de la biodiversité côtière et marine en Mauritanie. Fondation de droit anglais, le BACoMaB est reconnu d'utilité publique en Mauritanie et a obtenu l'accord de siège lui permettant d'y exercer ses activités en 2010.

À l'instar des autres fonds fiduciaires pour l'environnement, la fonction essentielle du BACoMaB consiste à mobiliser des capitaux importants dans le but de générer des revenus réguliers sur le long terme. Le capital du BACoMaB est investi sur les marchés financiers éthiques et socialement responsables, et les revenus générés sont utilisés pour financer les coûts de fonctionnement et d'aménagement des aires protégées marines et côtières (AMP) en Mauritanie.

Le BACoMaB apporte des ressources additionnelles à celles de l'État et des autres bailleurs, garantissant la prise en charge pérenne des coûts récurrents de mise en œuvre des activités prioritaires de conservation pour le Parc National du Banc d'Arguin, le Parc National du Diawling, et le Programme de Conservation du Phoque Moine au Cap Blanc. En outre, le BACoMaB contribue au renforcement de la gouvernance environnementale et à l'amélioration de la gestion des AMPs à travers la mise en œuvre de procédures et de normes de gestion transparentes.



2 missions au cœur de notre travail

- Conserver et restaurer la biodiversité et les écosystèmes marins et côtiers en Mauritanie, en garantissant un financement durable des coûts récurrents de gestion des Aires Marines et côtières Protégées
- Contribuer à améliorer la gouvernance et l'efficacité de gestion des AMP et renforcer l'éducation environnementale du public

3 axes de valeurs centrales dans notre façon d'agir



Proximité & écoute

- Des relations de confiance avec ses bénéficiaires et l'ensemble des acteurs-clés de la conservation marine et côtière
- Tenir compte de leurs attentes et priorités, et réaliser un suivi et un accompagnement rapprochés des activités financées



Crédibilité & transparence

- Des principes de transparence et de responsabilité dans la conduite de son action
- Une autonomie de décision, notamment à travers ses organes de gouvernance et le respect de ses statuts



Efficacité & redevabilité

- Une gestion des fonds selon des procédures garantissant une allocation optimale des ressources
- Une reddition de comptes répondant aux attentes des donateurs, des bénéficiaires, du gouvernement et des populations locales

Notre vision : « Le BACoMaB, fondation environnementale de référence en Mauritanie, est un mécanisme financier performant qui mobilise des fonds ayant un impact majeur sur la conservation de la biodiversité marine et côtière dans le pays. »

LIGNES D'ACTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2027



CONSERVATION & PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Conserver et restaurer la biodiversité et les écosystèmes marins et côtiers en Mauritanie à travers le financement des activités prioritaires des AMP



RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE GESTION DES AMP

Promouvoir la bonne gouvernance des aires protégées à travers un dispositif de planification, de suivi-évaluation et de renforcement de capacités



RESSOURCES FINANCIÈRES

Lever des fonds supplémentaires et veiller à leur bonne gestion



PLAIDOYER

Plaider en faveur d'un réseau national représentatif d'AMP et favoriser la concertation entre les acteurs de l'environnement marin et côtier en Mauritanie



COMMUNICATION ET ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Participer à l'émergence d'une culture favorable à la conservation et soutenir les initiatives de la société civile pour la conservation et l'éducation environnementale



DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Renforcer les ressources humaines et la gouvernance du BACoMaB et améliorer les processus de gestion et suivi-évaluation

Restauration des écosystèmes

Contrôle et surveillance

Suivi écologique et socioéconomique

Recherche scientifique

Développement durable des populations

Gouvernance participative

Territoires bénéficiaires

LE LITTORAL & LA MER DE MAURITANIE

La Réserve satellite du Cap Blanc et la Réserve de la Côte des Phoques



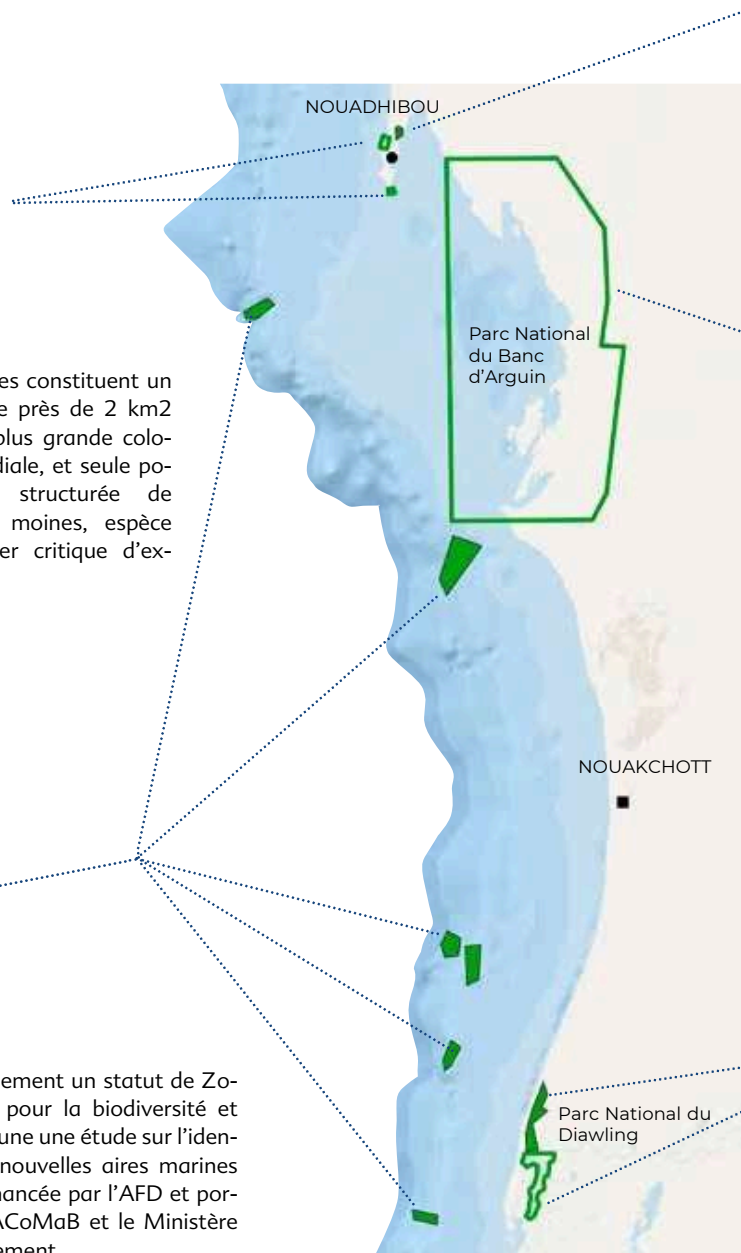
▲ Phoque moine

Ces 2 sites constituent un refuge de près de 2 km² pour la plus grande colonie mondiale, et seule population structurée de phoques moines, espèce en danger critique d'extinction.

Les écosystèmes du large et des eaux profondes

Les fonds sous-marins à proximité du talus continental, hébergent des assemblages fragiles de coraux et d'éponges d'eaux profondes, ainsi que la barrière de monticules coralliens la plus longue au monde. Il s'agit d'écosystèmes fragiles, encore peu connus qui jouent un rôle primordial dans la reproduction et la protection des ressources marines, aujourd'hui menacées de disparition par les techniques de pêche industrielle toujours plus destructrices. Ces sites ont été identifiés par un rapport scientifique commandé par le gouvernement mauritanien. Ce rapport recommande la création d'un chapelet d'aires protégées représentatif de l'ensemble des milieux de la ZEE.

Ils ont actuellement un statut de Zones d'intérêt pour la biodiversité et font l'objet d'une étude sur l'identification de nouvelles aires marines protégées, financée par l'AFD et portée par le BACoMaB et le Ministère de l'Environnement.



La Baie de l'Étoile

Cette lagune peu profonde colonisée d'herbiers de zostères communique avec un bas-fond encaissé formant une rivière, couverte de prairies de spartines. L'ensemble du site constitue un milieu très favorable pour les oiseaux marins, limicoles, poissons et mammifères marins.

Le classement de ce site, menacé par l'urbanisation de la ville de Nouadhibou et une augmentation constante de l'effort de pêche, est recommandé depuis plusieurs années et a été relancé depuis 2018.



Le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA)

Créé en 1976 et inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco en 1989, le PNBA est une des plus vastes aires marines protégées d'Afrique. Il couvre près d'un tiers du linéaire du littoral de la Mauritanie avec une superficie de 12 000 Km², dont 5 400 marins. Ce site abrite de nombreuses espèces de poissons et crustacés et accueille plus de deux millions d'oiseaux migrateurs. Il est un refuge pour des espèces menacées emblématiques comme le dauphin à bosse, les tortues marines, ou la gazelle dorcas. Ses hauts fonds, vasières et herbiers marins lui confèrent une valeur écologique unique. L'évaluation économique chiffrée des services rendus par ces écosystèmes est estimée à près de 200 millions d'euros par an. Le parc est aussi le territoire des pêcheurs

traditionnels Imraguen. Leurs lanches à voiles sont les seules embarcations autorisées à pêcher dans les limites du parc. La diminution des ressources halieutiques, la forte croissance démographique de la ville de Chami et le développement de son pôle de traitement artisanal de l'or, accentuent la pression et les risques de pollution sur le PNBA.



Le Parc National du Diawling (PND)



▲ Flamants nains au Diawling

Depuis la création du Parc en 1991 et la mise en place d'infrastructures hydrauliques permettant la restauration du fonctionnement estuarien, le Parc National du Diawling est une mosaïque de milieux naturels diversifiés, qui jouent un rôle capital dans la migration des espèces marines et estuariennes de poissons et de crustacés. Il abrite également plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux d'eau et migrateurs, dont d'importantes colonies de flamants, cormorans, spatules et pélicans nicheurs, ainsi que des mammifères, et de nombreux reptiles.

La restauration de la biodiversité a permis le retour des habitants, et l'amélioration des conditions de vie des 9 000 résidents autour du parc. En périphérie immédiate du parc, la construction du port multifonction de Ndiago, situé à 4 km à l'ouest du PND, la mise en production du champ gazier GTA et le développement de la riziculture intensive au Nord, risquent de perturber la gestion hydraulique et menacer l'intégrité du site.

Subventions 2023

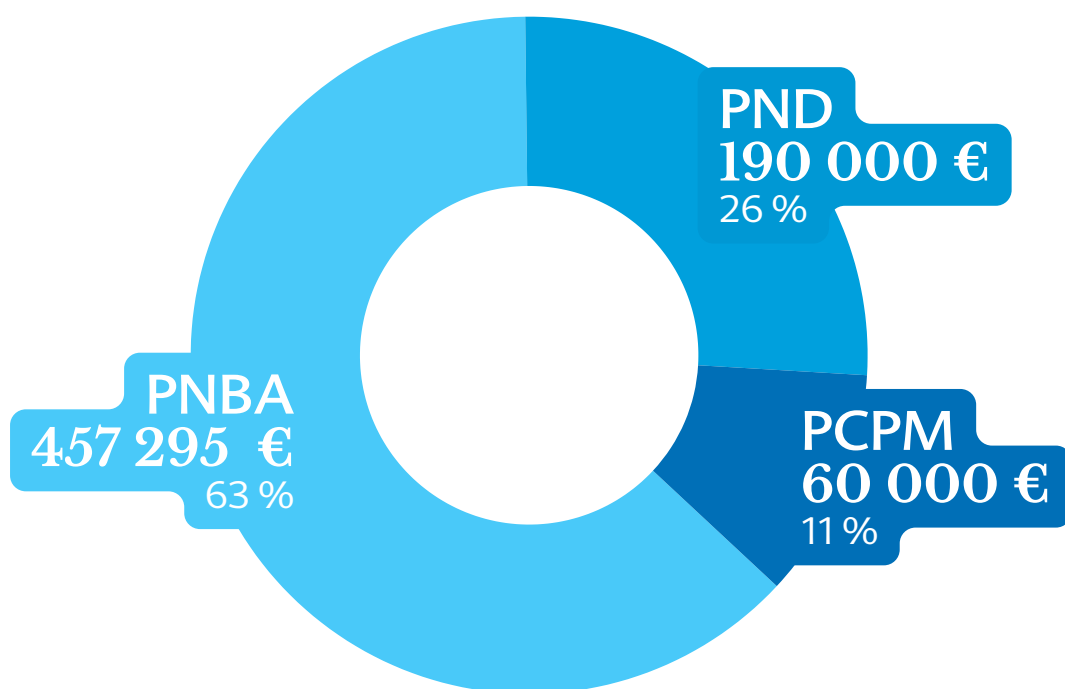
POUR LA CONSERVATION



Le BACoMaB apporte des ressources additionnelles à celles de l'État et des autres bailleurs. Il garantit la prise en charge pérenne des coûts récurrents de mise en œuvre des activités prioritaires de conservation des aires marines et côtières protégées, inscrites dans leurs plans d'aménagement et de gestion : la surveillance, la gouvernance, le suivi et la restauration écologiques, le développement des populations résidentes et l'éducation environnementale.

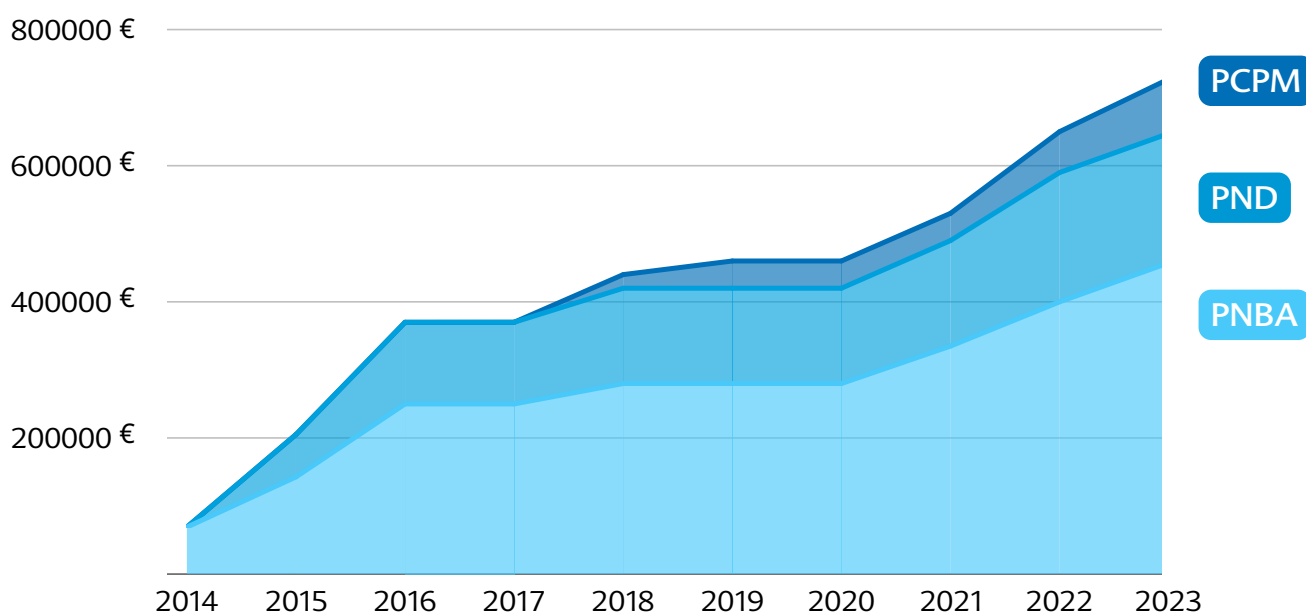
Le BACoMaB intervient actuellement sur trois sites : Au Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) et au Parc National du Diawling (PND) au titre de l'appui aux AMP et sur la Réserve de la côte des phoques, au titre de l'appui à l'ONG Annajah qui gère le site et le Programme de conservation du phoque moine (PCPM).

Montant total : 727 295 €

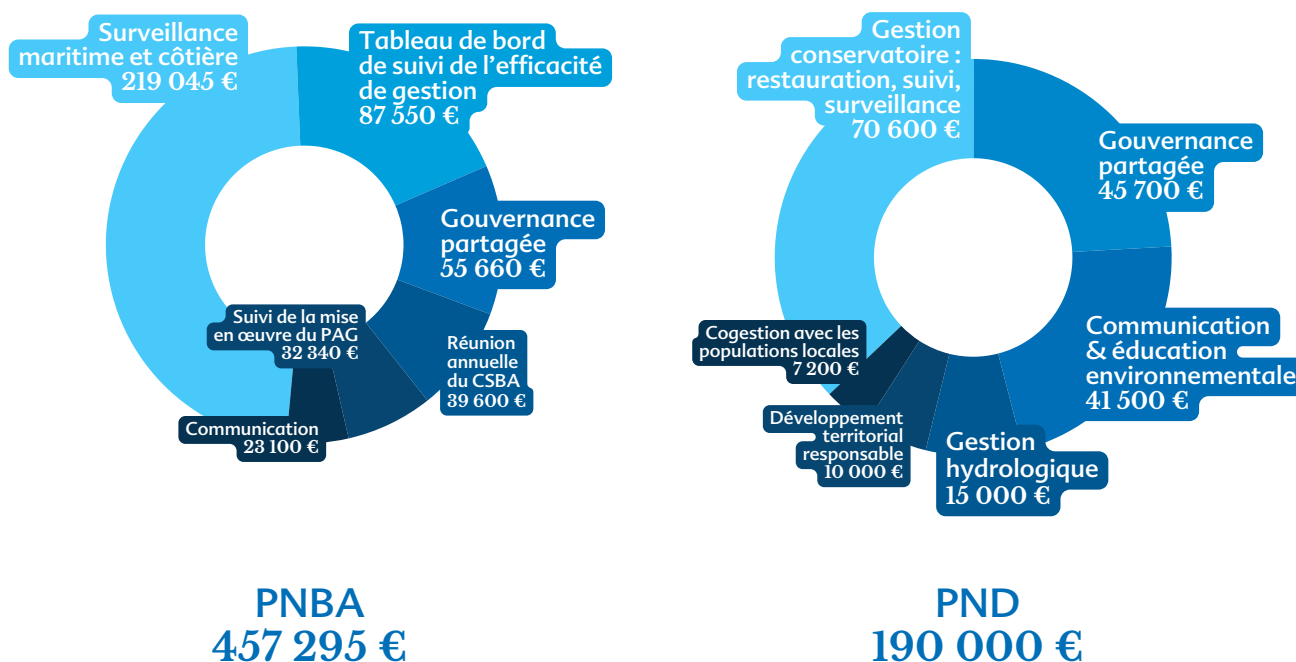


Évolution des financements accordés depuis 2014

L'année 2023 a été marquée par une augmentation de la subvention au profit du Parc National du Banc d'Arguin (PNBA), qui passe de 400 000 à 457 295 €. Le montant de la subvention accordée au PND est de 190 000 €. Celle du Programme de Conservation du Phoque Moine (PCPM) au Cap Blanc passe de 60 000 à 80 000 €. Cela représente un total 727 295 € de subvention en 2023.



Détail des financements accordés en 2023



Parc National du Banc d'Arguin (PNBA)

MONTANT TOTAL 2023 : 457 295 €

Surveillance maritime : 219 045 €

Arraisonnements de pirogues et de lanches & lutte contre la pêche illégale

Conformément à la planification, 468 patrouilles en mer ont été réalisées sur les 500 patrouilles prévues, totalisant 1900 heures de surveillance, avec pour objectif principal la lutte contre la pêche motorisée illégale, en particulier les pirogues en provenance de Nouadhibou. Au total, 214 pirogues ont été interceptées, dont 15 en train de pêcher dans la Réserve Satellite du Cap Blanc-RSCB, et 36 lanches ont été déroutées vers divers sites de surveillance.

Par rapport à l'année dernière, il y a eu une légère diminution du nombre total de patrouilles en mer en 2023, mais une nette amélioration du pourcentage des sorties nocturnes. En 2022, 491 patrouilles ont été effectuées, tandis qu'en 2023, il y en a eu 468. Cependant, le pourcentage des missions nocturnes par rapport à l'ensemble des sorties est passé de 46,7% en 2022 à 54% en 2023. L'année a été marquée par des intrusions répétées de grosses pirogues équipées de sennes tournantes, transportant entre 20 et 35 marins pêcheurs. Ces pirogues capturent des quantités importantes de poissons, ce qui constitue une source de préoccupation pour le PNBA en raison de l'impact potentiel de cette pêche illégale sur les ressources marines du parc.



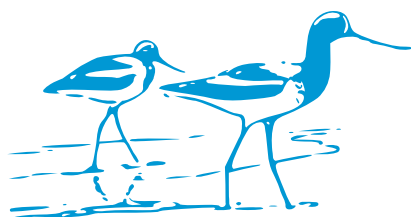
Pour cette année, les équipes de surveillance en mer ont saisi 9 petites barques-Ichiti et ont collecté et incinéré 23 kilomètres de monofilament, principalement retrouvés à bord des lanches à voile.

Par rapport à la surveillance des côtes, les deux brigades Awguej et Arkeiss ont organisé un total de 162 missions concentrées sur les parties les plus convoitées du parc, notamment de El Ain à la pointe d'Agoueinitt, ainsi que des missions à R'Gueiba et Teichott. Ces patrouilles ont permis de ramasser et incinérer 54 km de mono filaments, ainsi que de réaliser 100 contrôles de lanches et 50 contrôles de véhicules.

Acquisition de 3 nouvelles vedettes, ayant permis un renforcement de la surveillance

En 2023, l'efficacité de la surveillance maritime s'est considérablement améliorée avec l'acquisition de trois nouvelles vedettes financées par l'Appui Budgétaire Sectoriel de l'Union Européenne. Ces nouvelles unités ont renforcé la surveillance à l'entrée nord du parc, notamment contre les incursions

illégaux des pêcheurs de poulpe et les intrusions de grosses pirogues avec sennes tournantes. Des missions ont également été menées autour de la Réserve Satellite du Cap Blanc pour dissuader les pêcheurs qui posent illégalement leurs filets dans la zone. En outre, le déploiement de l'embarcation PNBA 13 à Iwik a été crucial dans la lutte contre la pêche illégale interne, permettant d'intercepter 22 lanches sur les 36 arraisonnées au cours de l'année.



Entretien & maintenance de l'équipement

Quant à l'entretien et la maintenance des nouvelles vedettes, dix missions ont été effectuées en respectant les heures de fonctionnement des moteurs indiquées par les compteurs horaires à bord des embarcations. Parallèlement, dans le cadre de la mise à niveau du réseau de communication radio, une première mission a été menée en mars, avec la participation du chef DOC, du chef de poste d'Iwik, du chef d'antenne de Chami et d'un expert radio. Cette mission a ciblé les postes clés tels que Sainte Anne, Agadir, Alzaz et Iwik, où l'équipe a installé deux antennes large bande et deux antennes VHF, notamment à Sainte Anne et Iwik.

Carte des arraisonnements pour l'année 2023

- La couleur jaune représente les positions des pirogues avec les pots à poulpe ;
- La couleur orange représente les positions des pirogues avec des sennes tournantes ;
- La couleur rouge représente les positions des pirogues avec les autres engins, autres que les pots à poulpe et les sennes tournantes ;
- La couleur bleue représente les positions d'arraisonnement des lanches à voile.

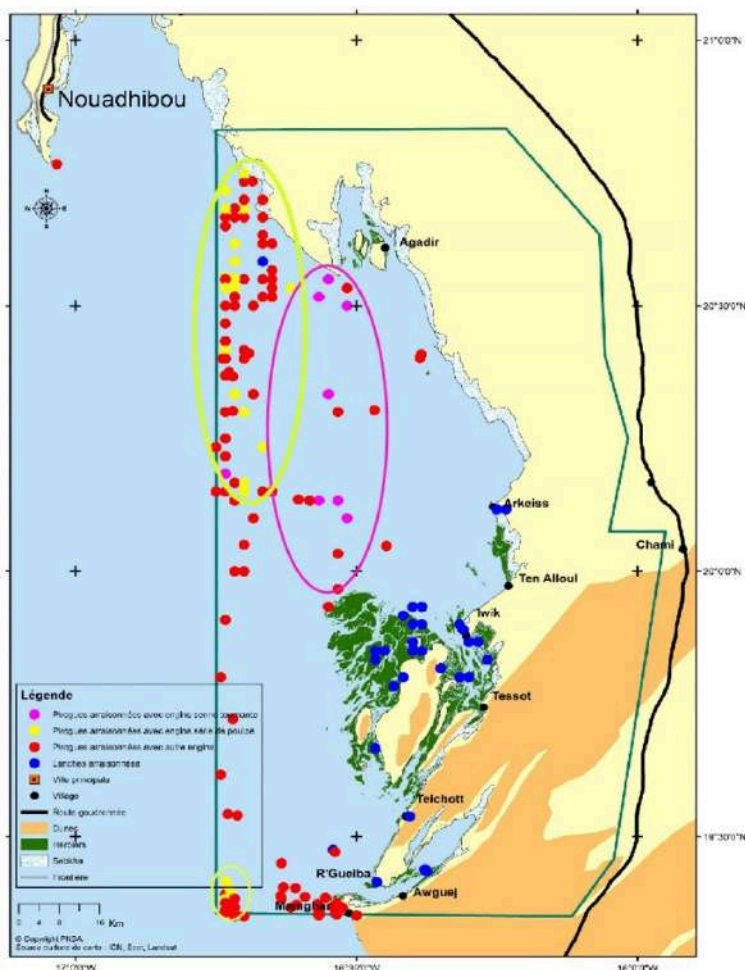


Tableau de Bord de Suivi de l'Efficacité de Gestion du PNBA : 87 550 €

- 2023 marque la sixième année de mise en œuvre du Tableau de bord de l'efficacité de gestion du PNBA.
- Une présentation des résultats 2022 du Tableau de Bord a été réalisée lors du Conseil Scientifique du Parc National du Banc d'Arguin à Iwik, en juin 2023.

Dénombrement des oiseaux d'eau

- En 2023, 10 missions de suivi des oiseaux endémiques ont été réalisées. A noter que l'équipe de suivi ornithologique a recensé la présence de 14 espèces d'oiseaux nicheurs, dont 2 sont endémiques au parc : le Héron pâle (qui comptait 814 couples nicheurs) et la Spatule du Banc d'Arguin (qui comptait 1147 couples nicheurs).
- Pour le dénombrement de l'année 2023, 46 personnes de toutes institutions confondues ont été mobilisées pour 9 journées de comptage, c'est un total de 1.285.949 individus (oiseaux) observés dont 1.182.392 limicoles. Cette statistique représente un accroissement par rapport à l'année précédente, 2022, où 1.186.973 individus avaient été enregistrés, équivalant à une augmentation de 8,3%.

- Quant au dispositif de suivi, il reste opérationnel, à noter que 16 enquêtes de suivi socio-économiques et 169 transects d'effort d'observation du Phoque moine au Cap Blanc ont été effectuées.

Suivi des vasières & herbiers

- Pour le suivi des vasières et herbiers, 3 missions ont été mises en œuvre conjointement par l'Institut Royal Néerlandais pour la Recherche sur la mer (NIOZ), l'Université de Groningen (RUG) et le PNBA.
- Des agents du PNBA ont suivi une formation sur la collecte des données du benthos et participé aux différents travaux de terrain. Ceci a permis de mettre sur pied une équipe opérationnelle propre au PNBA.

Recensement de Gazelle Dorcas

- Cette année, l'équipe de l'Observatoire a organisé un recensement de Gazelle Dorcas à l'île de Tidra.
- Durant ce recensement, l'ensemble des 5 équipes a parcouru 66,9 km et observé 26 Gazelles Dorcas.

Formation des agents de terrain

- Trois missions d'évaluation et de formation des agents ont été organisées en juin, en octobre et en décembre 2023. L'objectif était d'améliorer la collecte des données de terrain et de former les agents sur l'identification des tortues, l'utilisation du GPS et le remplissage des fiches. Durant ces missions, 22 agents de terrain ont été rencontrés dans les sites d'observation (Cap Alzaze, Arkeiss, TenAlloul, Iwik, Tessot, Teichott, Rgueiba, Mamghar et Agneitir).





Gouvernance partagée : 55 660 €

Réunions du Comité local de Concertation et de co-Gestion

2 réunions du Comité local de Concertation et de co-Gestion (CLCG) ont fait émerger :

- L'annonce de l'édition des Cartes professionnelles Imraguen, qui seront distribuées aux départements pour les Imraguen déjà inscrits, tandis que les autres seront enregistrés au cours de 2024 ;
- Quant à la situation de l'école de R'Gueiba face à l'érosion éolienne, la direction du PNBA a entrepris la réhabilitation non seulement de cette école, mais aussi de celles de Teichott et d'Iwik ;
- L'intégration du tourisme dans le CLCG : La direction du PNBA est favorable, elle sera possible lors du renouvellement des membres en 2024.

Gestion des déchets

- Quant aux activités pour soutenir les actions communautaires et communales visant au nettoyage et aux collectes d'ordures dans les villages, le PNBA a organisé, grâce au soutien financier du BACoMaB, une opération de nettoyage dans les villages côtiers du Centre en août 2023, et dans les villages côtiers du Sud en novembre et début décembre 2023. Ces

campagnes ont englobé l'ensemble des villages du PNBA ainsi que les zones sensibles d'El Ain et de la baie Saint Jean.

Gestion des stations de dessalement

- Dans le cadre de la gestion des stations de dessalement, plusieurs missions ont été effectuées dans les stations de Rgueiba, Teichott et Ten Alloul, au cours de l'année 2023, par le technicien des unités de dessalement pour contrôler leurs bons fonctionnements.

Recensement des lanches de pêches

- En juin 2023, une mission comprenant plusieurs membres du personnel, notamment des chefs de départements, des conseillers, des responsables techniques, ainsi que des chauffeurs, a parcouru tous les villages du parc. L'objectif était de recenser les lanches dans les villages, les sites de débarquement et les zones de pêche. Cette mission avait un double objectif : recenser le nombre actuel de lanches (actives, inactives, épaves, etc.) et identifier le nombre de lanches plastifiées. Cette mission a permis le recensement de 103 lanches au total, 99 étant actives (dont 73 lanches plastifiées).



Conseil Scientifique du Banc d'Arguin (CSBA) : 39.600 €

Le Conseil Scientifique du Parc National du Banc d'Arguin (CSBA) s'est réuni le 17 au 19 juin 2023 à Iwik, avec la présence des membres du conseil, des invités, Directeur du PRCM et la participation de BACoMaB en tant qu'observateur et représentant des Partenaires Techniques et Financiers.

Des sujets variés au programme

- Les communications du premier jour ont abordé : Une synthèse des avis du CSBA sur les demandes du PNBA concernant les Évaluations Environnementales des Sociétés d'exploration d'hydrocarbures (Capricorn, Shell, AMAN) et des projets de recherche universitaire sur la biodiversité du PNBA, tels que les études sur les fourmis, les algues, l'habitat du maërl, les phoques moines, etc. ; Le programme de l'opération spécifique d'étude de la lagune de Bellaât ; Les explorations des forêts d'algues sous-marines du littoral du parc ; La distribution du maërl dans la baie de l'Étoile et dans la région du Cap Sainte-Anne, incluant une perspective sur le projet de banc de maërl à Kiji ; L'exploration des habitats essentiels pour les requins et les raies au Banc d'Arguin, Mauritanie ; L'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de l'UNESCO ; Les résultats des Projets Tortues marines du PNBA.
- Les communications de la seconde journée
- se sont concentrées sur les thèmes de suivi et de conservation, notamment : Les activités menées en partenariat avec TMLSA, Shell ; Les résultats du suivi des pêcheries en 2022 ; Le suivi des indicateurs du Tableau de bord 2022/2023 ; Les travaux de recherche en cours sur le PNBA (Thèses et Masters) ; Une proposition de translocation des phoques moines ; Une étude pour l'actualisation des connaissances sur les traditions, rituels et connaissances des Imraguen en Mauritanie, en mettant l'accent sur les changements socio-économiques et les impacts des migrations sur un peuplement en mutation profonde.



- Au cours de la troisième journée, une mission d'évaluation et de suivi a été organisée vers Bellaât. Cette mission a confirmé l'expansion de la lagune en superficie et en profondeur, l'absence de régénération du cordon littoral en raison du manque de sédiments continentaux, le développement de la biodiversité incluant une variété d'algues, ainsi que la possible présence d'un site de ponte des tortues au sein du PNBA. En conclusion, le cas de Bellaât est préoccupant car il concerne toute la côte mauritanienne et peut servir de laboratoire pour le suivi des effets du changement climatique sur le trait de côte.

Atelier sur la pollution au PNBA

- En marge du CSBA, la Direction du Parc National du Banc d'Arguin, a organisé, avec le soutien du BACoMaB du 20 au 22 juin 2023 un atelier sur la pollution au PNBA. Cet atelier a vu la participation des institutions nationales, des opérateurs miniers et pétroliers, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des personnes ressources avec pour objectif de partager les données et informations disponibles sur l'état de la pollution des écosystèmes côtiers engendrée par les activités anthropiques relatives à l'exploration/exploitation minière, pétrolière et gazière et éclairer l'opinion publique nationale et internationale sur les résultats disponibles en la matière. L'atelier a avait aussi pour objectif d'établir un système de suivi efficace permettant d'apprécier le niveau de contamination des écosystèmes du banc d'Arguin notamment par le mercure et de proposer des alternatives pour minimiser le niveau de contamination à court et à moyen terme.

Suivi du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) : 32 340 €

Les réunions de validation des indicateurs et la revue du PAG 2020-2024 se sont tenues durant l'année 2023.

Une formation, tenue à Dakar pour le Conseiller en charge du suivi-évaluation, a permis la création de fiches mieux adaptées au PAG 2020-2024 du PNBA. Ces fiches facilitent l'évaluation annuelle de la mise en œuvre des indicateurs du PAG. Le suivi de ces indicateurs se déroule selon un calendrier comprenant des rapports mensuels, trimestriels, et annuels. Chaque leader thématique doit respecter ce calendrier en fournissant ses rapports d'activités au responsable du suivi-évaluation.

Les réunions trimestrielles du comité de suivi du PAG 2020-2024, elles se sont toutes tenues avec pour objectif d'assurer un suivi régulier de la mise en œuvre du PAG et de définir les fondements pour l'élaboration des Termes de Référence (TdR) d'une stratégie de capitalisation des données plus globale.



Communication : 23 100 €

L'appui du BACoMaB était indispensable pour la réalisation de toutes les activités inscrites dans le volet communication. L'objectif étant d'appuyer et pérenniser la visibilité du Parc, à travers la réalisation des outils d'information, tels que les bulletins d'information, des dépliants, des roll up, la mise à jour du site web du Parc, et l'amélioration de l'image du Parc à travers les réseaux sociaux, notamment Facebook, Twitter et Instagram.

Pour cette année, le Parc National du Banc d'Arguin a élaboré 4 bulletins d'information comme instrument de communication efficace pour accomplir ses missions de conservation et de développement durable.

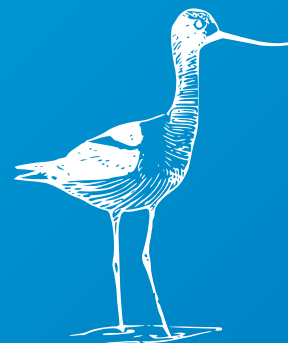
La subvention BACoMaB pour l'année 2023, a permis entre autres à :

- La réalisation et l'impression de deux dépliants en Arabe et en anglais sur le PNBA ;
- La conception, la finalisation et mise en opération d'un nouveau site internet PNBA ;
- L'amélioration de la visibilité du Parc à travers la redynamisation du site web et des pages PNBA sur les réseaux sociaux ;
- La participation du PNBA à la réunion du Comité du Patrimoine Mondial CPM ;
- La participation du PNBA à la COP28 à Dubaï.



Le PNBA en chiffres

BILAN DE L'IMPACT DES
SUBVENTIONS DE L'ANNÉE 2023



Surveillance maritime

36

lanches arraisonnées

214

pirogues arraisonnées

468

patrouilles

1900

heures en mer

Tableau de Bord de Suivi de l'Efficacité de Gestion

3

missions de suivi
des vasières et herbiers

16

enquêtes de suivi
socio-économique

26

gazelle dorcas observées

169

transects parcourus pour
l'observation du phoque
moine

1 285 949

oiseaux observés lors du
dénombrement 2023

Formation du personnel de terrain

22

agents formés à la collecte de
données de terrain

Communication

1

refonte de site web

Gouvernance partagée

103

lanches recensées

Parc National du Diawling (PND)

MONTANT TOTAL 2023 : 190 000 €



Gestion conservatoire : 70 600 €



Animation & fonctionnement de l'Observatoire : suivi, surveillance & activité de recherche

Pour l'animation et le fonctionnement de l'Observatoire, toutes les données produites au cours de l'année ont été traitées, analysées et capitalisées dans l'ensemble des rapports. Les protocoles de suivi faunistique et floristique ainsi que le dispositif de contrôle et de surveillance des cibles de conservation du parc ont été mis en œuvre et suivis tout au long de l'année, avec un nombre de 55 missions de suivi effectuées. Il s'y ajoute l'encadrement des stagiaires et les missions pédagogiques organisées au profit des étudiants par les institutions scientifiques (Université de Nouakchott, ISET...) et l'accompagnement des chercheurs.

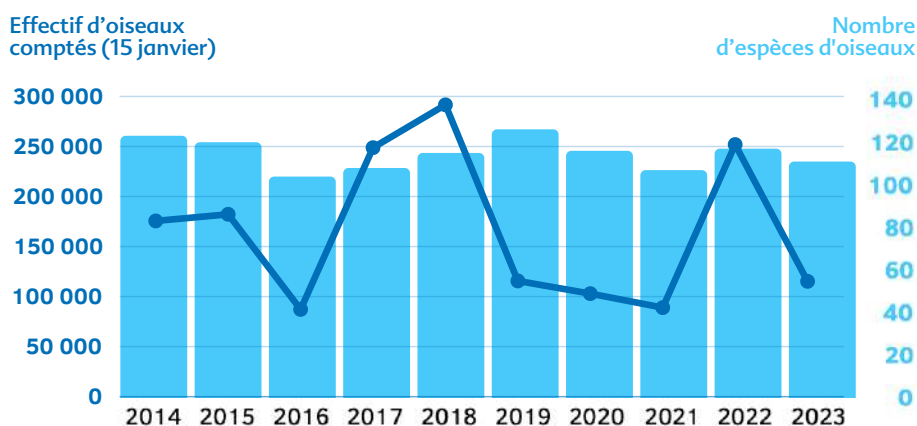
Dénombrement international des oiseaux d'eau

Le dénombrement International des oiseaux d'eau du 15 janvier 2023, qui s'est déroulé dans toute la partie Mauritanienne de la Réserve Transfrontalière du Delta du fleuve Sénégal, a regroupé plusieurs spécialistes (ornithologues nationaux et internationaux, bénévoles, administrateurs) de différentes institutions.

L'effectif total de cette année est de 115 243 individus contre 251 901 en 2022 soit une diminution de 136 658 individus par rapport à l'année 2022. Cet effectif est réparti en 110

espèces contre 116 en 2022. Le nombre de canards observés est nettement inférieur à l'année précédente. Plusieurs hypothèses ont été émises pour expliquer cette situation : les effets des changements climatiques ; la prolifération des plantes envahissantes ; des niveaux d'eaux exprimés ne correspondent pas à la réalité du terrain à cause de la sédimentation ; la majorité des participants qui ne sont pas bien expérimentés sur l'identification des espèces et l'estimation ; et enfin, les nouveaux défis majeurs (riziculture, port, route, etc.).

Évolution des résultats du dénombrement international au PND



Régulation des espèces envahissantes

Quant à la régulation des espèces envahissantes, le PND a procédé à l'entretien de 50 ha de *Typha australis* et de *Tamarix senegalensis*. Les 3 couloirs de lutte contre les feux de *Typha* ont été entretenus au courant de l'année, soit au total de 1,7 km dans le Gambar.

Gestion hydrologique : 15 000 €**État des lieux & entretien des infrastructures hydrauliques**

Suite à l'assèchement permanent des plaines inondables, un état des lieux des infrastructures hydrauliques a été effectué selon les recommandations du Comité de Suivi Hydrologique (CSH). L'objectif était d'assurer une mise en œuvre optimale de la campagne d'inondation 2023-2024, cruciale pour restaurer les écosystèmes du bas delta mauritanien du fleuve Sénégal. Durant le mois de mai 2023, plusieurs actions ont été entreprises pour assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures hydrauliques : 7 ouvrages d'alimentation et principaux et secondaires ont été entretenus, comprenant 15 vannes, 23 échelles (sur un total de 32), et 7 piézomètres (sur 16). Ces mesures visaient à garantir le bon fonctionnement des infrastructures en vue de soutenir la campagne d'inondation planifiée.

Réunion du Comité pluridisciplinaire de Suivi Hydrologique (CSH)

Le CSH s'est réuni le 16 et 17 juillet 2023 à Nouakchott en présence des experts et des représentants des Unions des Métiers du PND, qui ont à cette occasion proposé et validé le scénario d'inondation pour la campagne 2023-2024 sans modification par rapport au précédent (dates d'ouverture et de fermeture identiques, ainsi que les côtes dans les bassins du Diawling et de Bell). À noter que la mise en eau des bassins a été largement satisfaisante car les côtes atteintes au niveau de Bell et de Diawling sont conformes à celles préconisées.



Développement territorial responsable : 10.000 €

Soutien de 20 coopératives féminines

Dans le cadre du renforcement de la résilience de la population locale face aux impacts du changement climatique, une initiative a été lancée pour soutenir 20 coopératives féminines dans la commune de N'Diogo, grâce aux fonds du BACoMaB. Cette assistance vise à aider les bénéficiaires à créer des activités génératrices de revenus, réduisant ainsi la pression sur les ressources naturelles. La liste des bénéficiaires, identifiée officiellement par le Maire de la Commune de N'Diogo, comprend environ 600 personnes. Chaque coopérative a reçu une allocation de 20.000 MRU, pour un montant total distribué de 400.000 MRU. Cette mesure vise à soutenir les initiatives locales et à renforcer la résilience économique des communautés face aux défis environnementaux.



▲ Visite de la ministre de l'Environnement au sein des coopératives au PND

Cogestion avec la population locale : 7 200 €

Campagne de pêche 2022-2023

Pour la campagne de pêche 2022-2023, un total de 77 834 kg de poisson a été capturé au niveau des deux bassins (44 118 kg à Cheyal et 33 716 kg à Lemer), ce qui représente une forte baisse par rapport à la campagne précédente qui était de 166 800 kg. Cette diminution s'explique par la prolifération des plantes envahissantes dans les étendues d'eau et la migration de certaines espèces vers le fleuve. Quant à la pêche crevette, la campagne de cette année a donné une capture totale de 1.493 kg, nettement inférieure à celle de la campagne précédente qui était de 5.081 kg, due à une salinité plus élevée les années précédentes.



PAROLE D'ACTEUR

Daf Ould Sehla Ould Daf

Directeur du PND



Bonjour Daf, pouvez-vous vous présenter ?

Bonjour, je suis Daf Ould Sehla Ould Daf, je suis titulaire d'un doctorat de l'Université d'Angers et je suis directeur du PND. Je travaille depuis le 31 mai 2006 au sein de cette institution, placée sous la tutelle du ministère de l'Environnement. J'ai eu l'opportunité de me voir confier ce mandat, pour œuvrer en faveur de la préservation de la biodiversité dans le bas-delta du fleuve Sénégal rive droite.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous investir pour la biodiversité ?

Je suis conscient des pressions anthropiques que subit notre planète, et je crois fermement en la nécessité de protéger nos écosystèmes. De plus, il est essentiel de lier ces enjeux environnementaux avec ceux de développement durable, sur les plans socio-économiques. Ainsi, travailler pour la conservation me permet de contribuer à ces causes essentielles. En plus d'être mon champ de spécialisation, c'est un domaine où il y a beaucoup à faire, et dans lequel les actions entreprises s'accompagnent de résultats concrets. Le PND est souvent mentionné comme un exemple inédit et réussi de restauration des écosystèmes.

Quel a été l'impact des subventions du BACoMaB au PND ?

Les subventions du BACoMaB ont eu un impact significatif sur nos activités au PND. Depuis 2015, ces subventions nous ont permis de répondre favorablement aux besoins de gestion de l'aire marine protégée, grâce à un mécanisme de financement pérenne et stable. Nous avons par exemple pu mettre en œuvre des actions de surveillance, de monitoring écologique, de formation des agents, d'assistance technique, de recherche scientifique

d'éducation environnementale et bien plus. Les subventions du BACoMaB ont également contribué à la résilience de la population locale en soutenant les filières locales (pêche, élevage, artisanat, maraîchage, cueillette...), en créant des emplois verts au profit des jeunes, ou plus largement par le maintien de l'équilibre écologique nécessaire aux activités socio-économiques. Le BACoMaB a eu des retombées au niveau économique, écologique que social.

Quels défis à venir pour le PND ?

Défini en 2023 pour la période 2023-2028, le nouveau PAG du Parc National du Diawling a été conçu pour anticiper les changements climatiques en intégrant de manière claire les défis liés aux changements climatiques, ainsi que l'exploitation pétrolière/gazière offshore, les projets portuaires et agricoles. Nous espérons que le BACoMaB puisse avoir un capital qui lui permettra de financer les activités d'investissement, nécessaires pour compléter l'action entreprise depuis bientôt 10 ans.

Un mot de la fin ?

Nous tenons à remercier le BACoMaB pour son rôle fédérateur en faveur de la conservation, ainsi que l'ensemble de ses bailleurs pour leur soutien continu (l'UE, la Coopération Allemande avec la GIZ et la KfW, la Coopération Française avec l'AFD et le FFEM, le PRCM, la MAVVA, l'État Mauritanien). Leur contribution est essentielle pour la préservation de la biodiversité et le développement durable de notre région. Nous restons engagés à renforcer nos capacités et à travailler en partenariat pour assurer un avenir meilleur pour notre environnement et nos communautés locales.

Gouvernance partagée et gestion : 45.700 €

Expansion & création de relations partenariales : UICN, IMROP...

Les relations partenariales du PND sont renforcées et organisées de manière efficace. Grâce au soutien du BACoMaB, le PND est devenu membre de l'UICN. Le Parc bénéficiera entre autres de l'expertise et de l'assistance

technique du projet financé par la KfW via le BACoMaB. Le Parc a participé à la 10ème édition du groupe de travail de l'IMROP à Nouadhibou en février 2023.



Communication et éducation environnementale : 41.500 €

Communication globale : print
et digitale

Pour la communication (visibilité) du PND, divers outils de communication sont confectionnés, tels que des banderoles, des plaquettes de sensibilisation et des agendas personnalisés (150). Le site internet du Parc National du Diawling ainsi que ses pages sur les réseaux sociaux sont régulièrement mis à jour pour assurer une présence en ligne active.

Education environnementale :
réhabilitation de l'école de
Bouhajra, participation à des
événements...

Dans le cadre du programme national Ecole Verte et avec le soutien du BACoMaB, l'école de Bouhajra a été réhabilitée, et le PND a financé la construction d'une cour pour protéger l'école contre la divagation des animaux d'élevage. Le Parc a activement participé à des événements majeurs tels que la journée mondiale des zones humides, soulignant l'importance de restaurer ces écosystèmes. De plus, le Parc a accueilli la visite de la Ministre de l'Environnement, et a participé à la célébration de la semaine de l'Arbre organisée par le Ministère de l'Environnement.



Le PND en chiffres

BILAN DE L'IMPACT DES SUBVENTIONS DE L'ANNÉE 2023



Gestion hydrologique

1

réunion annuelle du CSH

7

ouvrages d'alimentation
entretenus (comprenant 15
vannes, 23 échelles sur 32, et
7 piézomètres sur 16)

Cogestion avec la population locale

1 493

kg de crevettes pêchées

77 834

kg de poissons pêchés

Éducation environnementale

1

école renovée (Bouhajra)

Gestion conservatoire

50

hectares entretenus contre
les espèces envahissantes

55

missions de
monitoring écologique

110

espèces d'oiseaux observées
lors du dénombrement 2023

115 243

oiseaux observés lors du
dénombrement 2023

Développement territorial responsable

20

coopératives féminines
soutenues

600

bénéficiaires grâce au
soutien des coopératives

Programme de Conservation du Phoque Moine (PCPM)

MONTANT TOTAL 2023 : 80 000 €



64

Nouveaux-nés en 2023
(23 en 2000)

350

Individus de phoque moine
en 2022 (100 en 1998)

La réserve "Costa de las Focas" est surveillée 24 heures sur 24, 365 jours par an, depuis 24 ans. Grâce à cet effort, la population de phoques a augmenté de 100 animaux en 1998 à plus de 350 aujourd'hui, avec une augmentation exponentielle du nombre de nouveau-nés, passant de 23 nouveau-nés nés en 2000 à 64 nés en 2023.

Le suivi permanent (12 mois de l'année) de la réserve est la garantie de la continuité du rétablissement de l'espèce dans la région et probablement dans le monde entier. Le projet de conservation de la Fondation CBD-Habitat et Annajah repose sur le travail de surveillance de la réserve, qui a un impact global sur la sauvegarde de l'espèce. En 2023, on a constaté une baisse de 42,4 % des infractions par rapport à 2022, mais l'activité de pêche artisanale a augmenté pendant les mois d'été. Le drone a été opérationnel sous conditions météorologiques favorables et en l'absence d'oiseaux. Son utilisation s'est avérée efficace,

dissuadant les pêcheurs après l'émission d'un avertissement sonore, sauf dans un cas où l'intervention des autorités a été nécessaire.

Le Réseau d'Urgence du Phoque Moine (RESOPHOM) est également constamment opérationnel. Au cours de l'année, plusieurs communications (6 appels) ont été reçues concernant des phoques, mais aucune intervention n'a été nécessaire.

Pour les caméras, celle de la grotte 1 a fonctionné normalement, sauf pendant les travaux de maintenance planifiés en avril et décembre. En ce qui concerne celle de la Grotte Jean Paul Taris (CJPT), la caméra est généralement installée au printemps-été et retirée à l'automne en raison des tempêtes, qui rendent impossible son maintien en place.

Perspective : Développement du projet de translocation des phoque moines au Cap Alzaz au PNBA

PAROLE D'ACTEUR

Moulaye Haya

Chargé de surveillance du PCPM



Bonjour Moulaye, pouvez-vous vous présenter ? Que faites-vous au sein du PCPM ?

Bonjour, je suis Moulaye et je suis chargé de la surveillance de la colonie de phoques moines au sein du PCPM. Depuis 1998, je travaille activement à la protection de cette espèce menacée. Créé en 2000, le PCPM, a pour mission principale de protéger cette colonie et de veiller à sa pérennité. Je viens de Nouadhibou, et pour moi, c'était un devoir, une responsabilité de m'engager en faveur de la protection de la biodiversité marine. Une grande partie de la population dépend de la pêche : nous n'avons pas le choix que de protéger cette richesse.

En quoi consiste plus précisément le PCPM ?

Le projet Phoque Moine est une initiative conjointe de la Fondation CBD-Habitat et de l'ONG Annajah. Depuis avril 2001, nous avons mis en place une réserve marine et terrestre de 12 km sur le littoral mauritanien, abritant la plus grande concentration de phoques moines au monde. Cette réserve comprend trois zones où la colonie de phoques moines est établie, avec environ 400 individus répartis dans ces grottes. Sur tout le territoire de la réserve, il est interdit de pêcher ou d'exercer toute activité qui pourrait déranger les phoques. Concrètement, nous assurons une surveillance quotidienne de la réserve et nous établissons des rapports mensuels sur les activités observées. Cela est possible grâce aux caméras installées à l'entrée de chaque grotte, permettant une observation constante sans perturber la colonie. Ce suivi a permis d'établir des "fiches d'identité" pour près de 93 % des individus de la colonie, et d'étudier plus en détail les comportements de l'espèce. Cette connaissance scientifique approfondie permet de toujours mieux la protéger.

De plus, nous organisons régulièrement des campagnes de nettoyage des plages pour préserver l'environnement marin, ainsi que des sessions de sensibilisation.

Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés ?

Les colonies de phoques moines sont menacées pour plusieurs raisons. En 1997, avant la création du programme, une épidémie avait par exemple entraîné la perte de 70% de la colonie, en particulier des jeunes. Aujourd'hui, les grottes qui abritent les phoques moines sont soumises à l'érosion. De plus, les activités humaines, telles que la pêche avec des filets, l'urbanisation croissante et les actes de piraterie, ont un impact négatif sur la colonie. Malgré ces défis, nous travaillons activement à renforcer la surveillance, à sensibiliser les pêcheurs et la population locale et à créer une collaboration directe avec eux. Aujourd'hui, on compte près de 70 naissances par an : la colonie augmente lentement mais sûrement.

Quel a été l'impact des subventions du BACoMaB pour le PCPM ?

Les subventions du BACoMaB ont été cruciales pour atteindre ces objectifs. Elles nous ont permis d'améliorer nos moyens matériels et de renforcer nos actions. C'est une amélioration ressentie directement sur le terrain.

Un mot de la fin ?

Pour finir, je dirais que c'est un travail exigeant mais gratifiant. Pour moi, ce n'est plus un travail ; les phoques et le terrain forment une partie de ma famille, c'est ma vie depuis plus de 26 ans. Je ne me verrai pas faire autre chose. Merci au BACoMaB pour son soutien !



Bilan des subventions

Depuis le début de son programme de subventions en 2014, le BACoMaB a octroyé un montant total de plus de 4.5 millions d'Euros de financement aux Aires Marines Protégées, au Programme de Conservation du Phoque Moine et aux Organisations de la Société Civile. Le tableau ci-après fournit les détails de ces subventions par année, par bénéficiaire et par activité.

FINANCEMENTS ACCORDES PAR LE BACOMAB (en €)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL 2014 - 2023
Subventions annuelles PNBA	69 000	142 810	250 000	250 000	280 000	280 000	280 000	335 000	400 000	457 295	2 744 105
Surveillance maritime et côtière	69 000	142 810	150 000	176 500	173 300	180 000	180 000	195 250	195 250	219 045	1 681 155
Gouvernance partagée			48 000	16 000	27 700	30 000	30 000	31 500	50 500	55 660	289 360
Observatoire : Tableau de bord de suivi de l'efficacité de gestion			52 000	39 000	60 500	55 000	55 000	72 600	87 600	87 550	509 250
Réunion annuelle du Conseil Scientifique du Banc d'Arguin (CSBA)				18 500	18 500	15 000	15 000	15 000	35 000	39 600	156 600
Communication								16 000	21 000	23 100	60 100
Suivi de la mise en œuvre du PAG								4 650	10 650	32 340	47 640
Subventions annuelles PND		62 190	119 940	120 000	140 000	140 000	140 000	155 000	190 000	190 000	1 257 130
Gestion hydrologique		3 000	4 000	7 500	22 000	12 000	16 000	20 000	15 000	15 000	99 500
Gestion conservatoire : restauration, suivi, surveillance		34 230	67 840	82 500	68 500	68 000	71 000	70 000	64 000	70 600	596 670
Cogestion avec les populations locales		14 799	6 000	4 000	6 000	-	-	-	13 000	7 200	50 999
Développement territorial responsable									5 000	10 000	15 000
Communication et éducation environnementale		-	25 100	14 500	26 500	35 000	23 000	20 000	25 000	41 500	210 600
Gouvernance partagée et gestion de l'institution		10 161	17 000	11 500	17 000	25 000	30 000	45 000	68 000	45 700	269 361
Petites Subventions			30 000	13 816							43 816
Étude sur la valeur des services écosystémiques du PNBA (fonds FFEM)		175 000									175 000
Programme de Conservation du Phoque Moine					20 000	40 000	40 000	40 000	60 000	80 000	280 000
TOTAL FINANCEMENTS ACCORDES	69 000	380 000	399 940	383 816	440 000	460 000	460 000	530 000	650 000	727 295	4 500 051

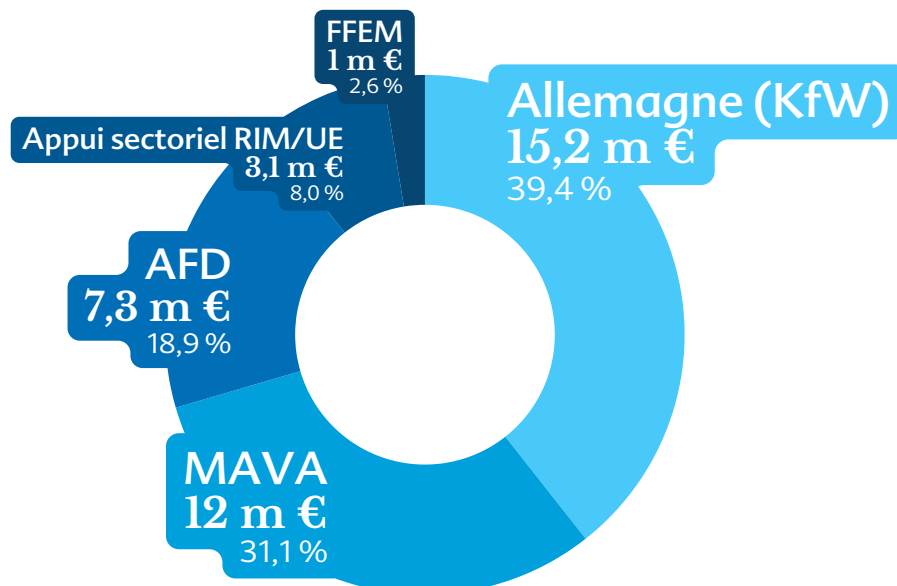
Actualités du BACoMaB

Capitalisation et levée de fonds

Les contributions des donateurs en constante évolution depuis la création du fonds et en adéquation avec les objectifs fixés par le plan stratégique ont atteint un total de 38.6 millions d'Euros. La performance du portefeuille a enregistré une croissance positive de 4 % environ au 31/12/2023. A la fin de l'année, la fortune du BACoMaB se chiffre désormais à plus de 40 millions d'Euros. La constitution de réserves sur les revenus des années précédentes permet de garantir la disponibilité de ressources financières pour continuer à accorder des subventions aux bénéficiaires. Le volume total des subventions accordées, en augmentation régulière depuis 2014 atteint un total de plus de 4.5 millions d'Euros permettant de couvrir une part de plus en plus importante des coûts récurrents de la conservation des zones bénéficiaires.

Le BACoMaB continue à rechercher activement des opportunités pour augmenter son capital et attirer des fonds d'amortissement et des fonds projets en vue de contribuer au financement des activités de conservation de la biodiversité marine et côtière, aux côtés de l'État mauritanien. Parmi les initiatives envisagées, la levée de fonds auprès des bailleurs arabes, avec l'appui du Ministère des Affaires Économiques la Coopération, des contacts ont été entamés avec les Émirats Arabes Unis et le BACoMaB. Des requêtes ont été préparées et soumises à la signature des autorités compétentes. En outre, la recherche de financements innovants a permis d'obtenir un projet pour l'étude d'un mécanisme de carbone bleu des herbiers marins du PNBA.

Contributions versées au capital du BACoMaB au 31/12/2023



Gestion et évolution du portefeuille

Le BACoMaB utilise les services de gestionnaires de portefeuille professionnels pour assurer la mise en œuvre de sa politique d'investissement en vue de générer les revenus nécessaires à la continuité de son programme de subventions des AMP en Mauritanie. En 2023, la gestion du portefeuille est confiée aux institutions suivantes :

- PICTET, un groupe bancaire suisse spécialisé dans la gestion de fortune et d'actifs, qui gère un mandat discrétionnaire avec un focus sur les obligations et les actions ;
- Rothschild & Co qui gère un mandat spécialisé en investissements privés.

La banque PICTET reste dépositaire de toute la fortune du BACoMaB. La révision de la politique d'investissement a permis de mieux cibler les investissements à forte rentabilité et faible volatilité tout en respectant les critères vertueux. Sa mise en œuvre au cours de l'année a été supervisée par le Comité d'Investissement avec l'appui du conseiller financier.

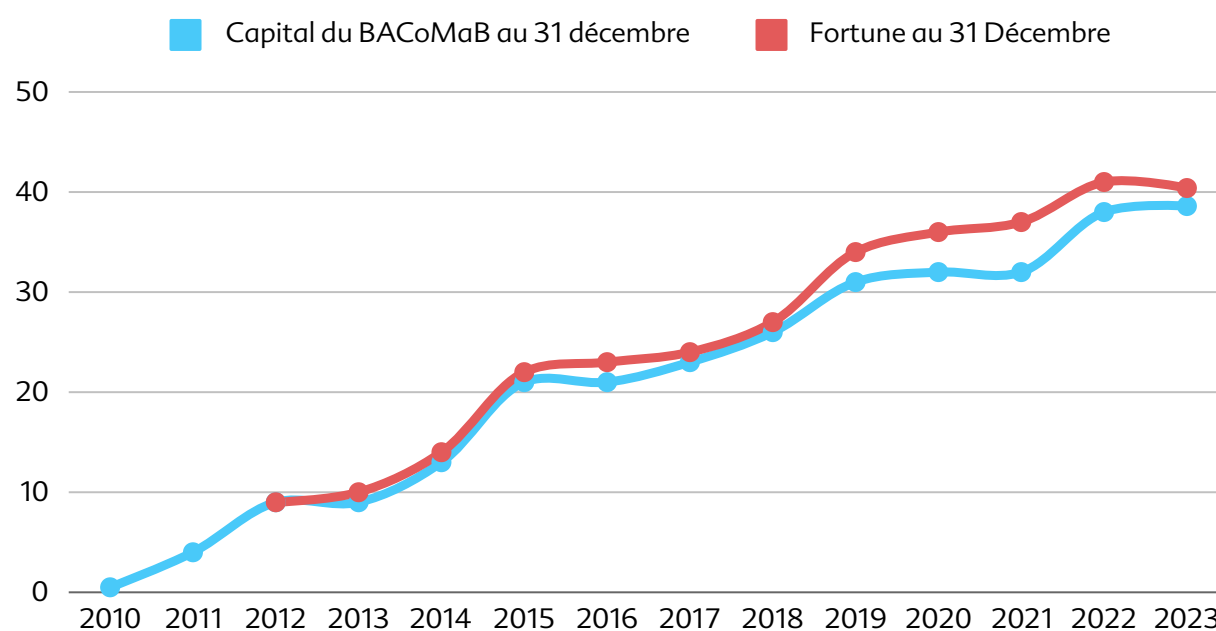
40,4 m €

Fortune au 31 décembre 2023

38,6 m €

Contribution au fonds de dotation

Performance et évolution du portefeuille



Assemblée Générale du Consortium Africain des Fonds pour l'Environnement (CAFE)



L'Assemblée Générale du Consortium Africain des Fonds pour l'Environnement a eu lieu du 28 au 31 août 2023 à Arusha (Tanzanie). Cette session a vu la participation de 15 FFC d'Afrique ainsi que d'une délégation du RedLAC, réseau de FF d'Amérique Latine. Le BACoMaB était représenté par le Directeur Exécutif. Cette AG avait pour thème le développement des instruments financiers des fonds fiduciaires. En conclusion de cette 13e Assemblée Générale du Consortium Africain des Fonds pour l'Environnement, une déclaration concernant le financement durable de l'environnement en Afrique a été adoptée, intitulée la « Arusha Declaration ». Cette déclaration appelle, entre autres, à des actions urgentes pour remédier au sous-financement des aires protégées en Afrique et à un leadership fort des gouvernements africains pour intégrer les priorités environnementales dans leur planification économique et financière nationale.

Participation au congrès du RedLAC



Le Directeur Exécutif a participé à la 25ème Assemblée Générale du RedLAC (réseau des fonds fiduciaires de l'Amérique Latine) sur invitation du Projet Bridge. L'objectif de cette participation était de contribuer à un panel de discussions sur les instruments de financement innovants. Une présentation du projet Carbone Bleu du Banc d'Arguin a été faite lors de cette conférence. Au cours de cette AG, le BACoMaB a contribué à deux ateliers sur le suivi-évaluation et sur les financements innovants. Des rencontres ont été organisées avec les représentants des bailleurs de fonds comme le FFEM, le GEF, le Fonds d'Adaptation... Des échanges d'expérience avec des fonds fiduciaires africains et latino-américains ont également eu lieu et ont permis d'identifier des possibilités de collaboration et de partage dans le cadre de la composante mentorat du Projet Bridge.

Participation du BACoMaB à la COP28

La COP28 s'est tenue à Dubaï (E.A.U) du 29 novembre au 12 décembre 2023. Le fonds BACoMaB était représenté par son président du CA, son Directeur Exécutif, son responsable des opérations et son responsable administratif et financier. Ces participants ont pris part aux événements relatifs aux océans et au financement durable de l'environnement. Le BACoMaB a animé deux side event durant cette COP28.

Un premier side event dédié aux Fonds Fiduciaires pour la Conservation (FFC)

Le fonds fiduciaire BACoMaB, un modèle sur le continent africain. Le 4 décembre, le BACoMaB, instrument de financement durable pour la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, a été présenté lors d'un panel réunissant des fonds fiduciaires africains du Malawi, de la Côte d'Ivoire et de la République Démocratique du Congo, en présence de la Ministre de l'Environnement et d'un public nombreux. Le panel a été présidé

par M. Abdel Aziz Dahi, président du Conseil d'Administration du BACoMaB, et modéré par Djibril Ly du Ministère de l'Environnement.

Un second side event pour présenter le projet Bridge, pour la valorisation du carbone bleu du PNBA

Le second side event a eu lieu le 9 décembre, pour présenter le projet Bridge qui a pour but de valoriser le carbone bleu du Parc National du Banc d'Arguin (PNBA). Les panelistes étaient le Directeur Exécutif du BACoMaB, le directeur adjoint du PNBA, un représentant du ministère de l'Environnement en membre du CA du BACoMaB qui a couvert les aspects juridiques liés aux politiques du carbone au niveau national et internationale, et un représentant du PRCM.

En somme, cette participation était une opportunité unique de partager l'expertise du BACoMaB en termes de gestion de la biodiversité marine et côtière.



36 | Actualités du BACoMaB Événements marquants de l'année

Lors de la COP28, le BACoMaB a pris part à un panel de discussion intitulé "Sauvegarde de Nouakchott face aux risques d'inondation", organisé par le PRCM et le ministère de l'Environnement mauritanien. Ce panel a permis de mettre en lumière les dangers côtiers auxquels est confrontée Nouakchott, tout en abordant les défis et les opportunités liés à la mise en place d'un programme intégré de gestion de ces risques et à la préservation de la ville face aux aléas climatiques et aux impacts des acti-

vités humaines. En marge de ces sessions, les membres de la délégation ont participé à plusieurs activités en relation avec la conservation marine et côtière et à des réunions et des side events organisés dans ce cadre. Le Président du CA et le DE ont eu des réunions avec la Secrétaire Générale du FFEM, des responsables des pavillons et des représentants du secteur privé intéressés par la thématique marine et côtière.

Participation à la Quinzaine de l'Environnement en Mauritanie

Le lundi 5 juin 2023, le BACoMaB a participé à la cérémonie de lancement de la Quinzaine de l'Environnement en Mauritanie. Cet événement a été initié par le ministère de l'Environnement.

La cérémonie s'est déroulée dans un quartier de la périphérie de Nouakchott et marquait officiellement le début d'une série d'activités à Nouakchott et à Nouadhibou : nettoyage de places publiques, comme des marchés et des plages ; distribution d'emballages réutilisables ; plantation d'arbres ; sensibilisation aux dan-

gers que représente le plastique pour notre écosystème côtier (Baie de l'Étoile) ; ciné-débat autour de la thématique "Écosystèmes marins et côtiers". L'ensemble de ces activités a été réalisé en collaboration avec des acteurs de la société civile, comme des ONG environnementales, des écoles et des clubs universitaires. Conformément à ses missions d'éducation environnementale, le BACoMaB a appuyé financièrement ces activités. La Journée mondiale des Océans a aussi permis de sensibiliser sur l'importance des océans et de la biodiversité marine.



Signature du contrat “Projet nouvelle AMP”

Le BACoMaB a procédé au recrutement du bureau d'études qui va réaliser l'étude relative à l'actualisation de la stratégie nationale des Aires Marines Protégées (AMP) et la création de nouvelles AMP.

À noter que ce projet est financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Les premières activités du projet devraient démarrer début 2024, et cette tâche sera assurée par un bureau d'études international.

Signature de la convention de financement du Projet d'Assistance Technique

Au cours de la réunion des négociations Mauritanie-Allemagne en novembre, une convention de financement d'un montant de 2 millions d'Euros a été signée pour le Projet intitulé « Mesure d'accompagnement du Banc d'Arguin, and Coastal and Marine Biodiversity Trust Fund (BACoMaB) ». Ce projet d'assistance technique vise à mettre en œuvre les recommandations de l'audit organisationnel

et renforcer l'efficacité de gestion du BACoMaB. Il comprend aussi un volet d'appui technique aux bénéficiaires du BACoMaB afin d'améliorer leurs outils de gestion et de renforcer leur collaboration avec le fonds. Ce projet sera mis en œuvre par un bureau spécialisé qui sera recruté pour une période de 3 ans.

Réunion de clôture des activités de la MAVA en Afrique de l'Ouest & visite du président de la fondation MAVA (André Hoffmann) en Mauritanie

Un Symposium Scientifique International sur la conservation de la Biodiversité marine et côtière de l'écorégion nord-ouest africaine a été organisé par la fondation MAVA à Dakar au Sénégal du 8 au 10 Mai 2023. Ce symposium marque la clôture des activités de la Fondation MAVA en Afrique de l'ouest.

Suite à cela, le BACoMaB a accompagné le président de la Fondation MAVA, André Hoffmann, lors de sa visite en Mauritanie les 11 et 12 mai 2023. Cette visite a inclus une visite des installations du BACoMaB à Nouakchott, suivie d'une sortie sur le terrain au Parc National du Banc d'Arguin (PNBA), notamment à Iwik et Arkeiss.



Organigramme du BACoMaB

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle assure les fonctions de contrôle interne et de représentation.

- André Hoffmann
- Abdel Wedoud Ould Cheikh
- Gabriel Hatti
- Abderrahmane Sissako
- Leila Bouamatou
- Aissata Lam
- Djibril Diallo



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Principale instance décisionnelle, il contrôle la gestion du fonds et fixe ses orientations stratégiques.

- Abdel Aziz Dahi, Président, Gouvernement, Mauritanie
- Ahmed Zein, Ministère de l'Environnement, Mauritanie
- Bénédicte Brusset, AFD, France
- Sylvie Goyet
- Oumoul Khayri Ba Tall, ONG Société Civile, Mauritanie
- Guillaume Taylor, Expert Financier

LE GROUPE CONTACT DE DONATEURS

Il facilite un dialogue structuré avec les partenaires techniques et financiers.

- Ministère des Finances
- KfW
- Fondation MAVIA
- AFD
- FFEM
- UE
- GIZ



Les sous-comités

COMITÉ D'OCTROI DES SUBVENTIONS

Suivi rapproché des subventions mises à disposition des AMP

- Bénédicte Brusset, AFD, France
- Sylvie Goyet
- Ahmed Lefghih, Directeur Exécutif

COMITÉ D'AUDIT

Renforcement des contrôles exercés par les administrateurs

- Ahmed Zein, Ministère de l'Environnement, Mauritanie
- Oumoul Khayri Ba Tall, ONG Société Civile, Mauritanie
- Ahmed Lefghih, Directeur Exécutif

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Suivi rapproché de la gestion de fortune du BACoMaB

- Abdel Aziz Dahi, Président du CA
- Guillaume Taylor, Expert financier
- Ahmed Lefghih, Directeur Exécutif



LA DIRECTION EXÉCUTIVE DU FONDS

Elle met en œuvre les décisions du Conseil en assurant la gestion quotidienne du fonds et veille à sa performance au plan technique, organisationnel et financier.

- Ahmed Lefghih, Directeur Exécutif
- Mohamed Moussa, Responsable administratif et financier
- Oumar Ba, Responsable des opérations
- Marie Gaye, Assistante administrative et financière
- Attiya Mohamed, Chauffeur
- Abdallahi Moussa, Agent de surface

BACoMaB Trust Fund

ZRC, lot 406 Bis

Nouakchott, Mauritanie
B.P.5223

+222 45 25 60 66

contact@bacomab.org
www.bacomab.org



BACoMaB Trust Fund

Fonds Fiduciaire du Banc d'Arguin et de la Biodiversité Côtière et Marine

Rapport annuel 2023

Rédaction : Direction Exécutive

Ahmed Lefghih, Directeur Exécutif du BACoMaB

Oumar Ba, Responsable des Opérations

Mohamed Moussa, Responsable Administratif et Financier

Crédits photographiques :

©BACoMaB, ©enhaut.org, PNBA, PND, CAFE, RedLac, Nathalie Gibon, Moulaye Wagne

Graphisme :

Mégane Meyer, prestataire en communication

Impression :

Agence ID, mai 2024



Fonds Fiduciaire du Banc d'Arguin et de la Biodiversité Côtière et Marine

